

Comité de parents : 20 décembre 2021

Organisation scolaire

Monsieur Thierry Lauzon se présente et explique ses fonctions. Il annonce que les élèves du secteur préscolaire et primaire seront dorénavant voyagés ensemble, entre autres à cause de la pénurie de personnel, des bris de service et afin d'offrir un service sécuritaire. Plus de la moitié des écoles fonctionnent présentement avec un transport jumelé. L'utilisation du transport jumelé est aidant. Les enjeux concernent le service de garde et quelques modifications d'horaire. Trois scénarios sont présentement étudiés. Il y a deux grandes implications dans cette décision :

Première implication : habituellement les jeunes du préscolaire sont voyagés à partir de 50 mètres de la maison, la distance a été modifiée pour 300 mètres.

Deuxième implication : les élèves du préscolaire et primaire seront voyagés également ensemble à leur retour. Ce sont donc les parents qui doivent accueillir leurs enfants à leur retour à la maison. Le CSSDA a choisi d'assouplir les consignes quant à l'utilisation du service de garde et l'utilisation du transport. Les aménagements ont été modifiés afin de sécuriser les élèves et de faciliter la gestion aux familles.

Retour sur la consultation de la répartition des élèves 2022-2023 – Préscolaire – Primaire – Secondaire

La période de consultation de ce document se termine le 28 janvier 2022. Nous n'avons reçu aucun commentaire. Monsieur Robitaille en profite pour expliquer le processus de répartition des élèves. Il s'agit d'un document de planification. Ensuite, il reste à traiter les changements d'adresse. Le Service de l'organisation scolaire demeure disponible pour répondre aux questions du CÉ des écoles. Les principaux enjeux concernent les élèves de maternelle 4 ans et les locaux disponibles. C'est le ministère de l'Éducation qui détermine le nombre de places. Les enfants devront être tous scolarisés pour 2025-2026. Il y a présentement 25 élèves sur la liste d'attente sur 400 demandes reçues. Les secteurs de Repentigny, le Gardeur, L'Assomption sont plus difficiles à desservir. Concernant la disponibilité du camp de jour pour les maternelles 4 ans, ce service relève des municipalités.

Projets de construction et d'agrandissement des écoles

Monsieur Jean-François Joly prend la parole et fait un état de la situation concernant les projets majeurs de construction. M. Joly présente tous les projets accordés.

Constructions

- École secteur Jardins du Coteau – Mascouche – août 2022
- École secondaire Urbanova – Terrebonne – août 2023
- CFP Mascouche – août 2022

Démolitions / reconstructions

- École Amédée Marsan – L'Assomption – août 2024
- Charlemagne (démolition et reconstruction des trois édifices) – échéancier en élaboration

Agrandissements

- École Gareau – L'Assomption (bloc éducatif pour 2022 et bloc sportif pour 2023)
- École du Coteau – Mascouche – août 2022
- École Armand-Corbeil – Terrebonne – août 2023
- École Félix-Leclerc (gymnase) – Repentigny – octobre 2021
- École Jean-Baptiste-Meilleur – Repentigny – août 2024
- École de l'Amitié – L'Assomption – phase de conception des plans et devis – août 2025

Modulaires

- École des Rives – Terrebonne – août 2022 : afin de pallier au besoin d'espace pour la clientèle de la MRC des Moulins
- École l'Horizon – Repentigny – août 2022 : afin de pallier au besoin d'espace pour la clientèle de la MRC de l'Assomption

Comité de transport

Lors de la réunion du 30 novembre, Monsieur Moreau mentionne que l'essentiel de cette rencontre portait sur le regroupement des élèves du primaire et du préscolaire. L'achat du transporteur Transco a également été discuté. Il mentionne que la prochaine réunion se tiendra au début du mois de février.